

Objet :

V/réf :

N/réf :

Envoyé en préfecture le 12/06/2024

Reçu en préfecture le 12/06/2024

Publié le

ID : 059-215904285-20240610-34_2024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix juin deux mil vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 29 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M LEVEQUE Pascal, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme SIMONETTI Sandrine, Mme LACROIX Audrey, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M BOVELETTE Marc, procuration à M BARBRY Jean-Marie ; M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme LABALETTE Martine.

Absents : M DEHON Gérard, Mme OBLED Aurélie, M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi M TABARIE Didier pour secrétaire.

QUESTION N° 34/2024

VENTE DU BIEN SITUÉ 142 RUE DE LILLE A NEUVILLE SAINT REMY COMPLEMENT A LA DELIBERATION N° 48/2023 DU 27 NOVEMBRE 2023 PRECISION QUANT AU PRIX DE VENTE

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre LEGRAND

Par délibération n° 48/2023 du 27 novembre 2023, le conseil municipal a décidé de la vente du bien situé 142 rue de Lille à Neuville Saint Rémy.

Or, ladite délibération avait été prise alors que l'estimation par le service des domaines n'avait pas été rendue.

Aujourd'hui, le notaire en charge de la rédaction de l'acte nous sollicite pour qu'une délibération précise le prix de vente fixé.

Par conséquent, je vous propose de valider le prix de vente, à savoir 33 000 € nets vendeur, conforme à l'estimation domaniale.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour copie conforme

Délibération publiée sur le site Internet le 12 juin 2024

Transmise à la Sous-Préfecture le 12 juin 2024

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy.

Didier TABARIE,

Secrétaire de séance

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuvellesaintremy.fr>